

## Bernard Malabirade réélu à la présidence de la Chambre d'agriculture



Bernard Malabirade réélu à la présidence de la Chambre d'agriculture

**Photo** : Emmanuel Lecomte, directeur de la Chambre d'agriculture, Bernard Malabirade, président, Catherine Séguin, préfète du Gers, Bernard Gendre, vice-président du Conseil Départemental.

C'est au château de Mons, à Caussens, en présence de la préfète, Catherine Séguin, et du vice-président du Conseil Départemental, Bernard Gendre, que se sont déroulées, le 22 février en matinée, les élections du président et du bureau de la Chambre d'agriculture. Sur les 35 membres élus, six d'entre eux étaient absents, le quorum était donc largement atteint ce qui permit au plus ancien, Rémy Fourcade, de prendre la présidence provisoire de ces élections et au plus jeune, Jérémie De Ré, d'en assurer le secrétariat.

La liste JA/FDSEA présentait sa tête de liste, Bernard Malabirade, tout comme la Confédération paysanne avec Sylvie Colas. Cette dernière a obtenu 2 voix, et Bernard Malabirade, 24 voix, qui est donc élu pour six ans à la présidence de la Chambre d'agriculture, 3 bulletins blancs ont complété ce vote. Les premiers mots de Bernard Malabirade furent des remerciements « pour votre confiance et je tiens à rendre un hommage, précise-t-il, à Rémy Fourcade d'avoir été élu sous sa présidence », et d'ajouter « Je n'ai pas la culture du chef, mais plutôt l'esprit d'équipe où tout le monde aura son rôle à jouer ». Puis les 29 votants éliront par 24 voix le Bureau où seront élus 12 membres de la liste JA/FDSEA alors que sont comptabilisés 5 bulletins blancs. « Un bureau élargi à 12 membres (Président, 4 vice-présidents, 1 secrétaire et 6 secrétaires adjoints) afin que toutes les productions gersoises soient représentées », détaille Bernard Malabirade. Ce à quoi Bernard Lannes de la Coordination rurale lui réplique « qu'il regrette que l'ouverture n'a pas été faite ».

Bernard Malabirade, lors de son discours de clôture, soulignera que «les enjeux majeurs seront la gestion de l'eau, l'emploi avec son déficit de main-d'œuvre, la nouvelle PAC, les zones défavorisées, le renouvellement des générations ... », soit au bout un plan d'actions en 32 points.

Enfin, la préfète Catherine Séguin, après avoir félicité les élus, clôture la session en affirmant « que l'agribashing est un sujet de préoccupation partagé par l'État qui est à vos côtés pour le stopper » et « que votre meilleure défense est se sublimer, ce que vous faites de bien en développant une communication positive sur votre savoir-faire excellence Gers ».



P1530338.JPG